

N° 58  
1,50 €  
Janvier-Février  
2003

# La Page

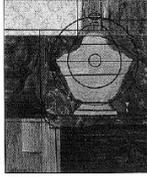
LE POT DES LECTEURS

Chaque  
1er mardi du mois,  
"Au Vrai Paris",  
60, rue Didot à 18h30.

DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

## FRANCIS HARBURGER

Un livre évoque le parcours original du peintre : des "natures mortes de la réalité" aux "Visages de Paris" en passant par les "hiéroglyphes néo-cubistes" et les "abstractions concrètes".  
➤ PAGE 4



## PORTRAIT DE PAULETTE

L'épicerie-buvette de la rue Decrès a fermé ses volets. Elle n'accueillera plus ouvriers, artistes et clochards car Paulette part à la retraite. Au revoir, Paulette !  
➤ PAGE 5

## DROIT D'EXPRESSION

En ces temps de "tolérance zéro", afficher "La Page" nous a valu une interpellation policière. Les associations du 14e font des propositions pour améliorer l'affichage associatif.  
➤ PAGE 7

## PROJET CULTUREL À BROUSSAIS

Le collectif "Redessinsons Broussais" élabore maintenant un projet d'espace culturel multidisciplinaire et associatif avec les habitants du quartier, la Ville et les communes voisines. ➤ PAGE 8



# Les habitants donnent le ton !

● Une élection municipale tous les six ans, ça ne suffit pas ! Les citoyens veulent participer aux choix qui concernent leur quotidien. La représentation électorale ne satisfait pas les besoins des habitants. Heureusement, des espaces de liberté d'expression s'ouvrent où la participation des citoyens donnera le ton et où les élus, représentants de l'intérêt général, mettront en musique les propositions issues des quartiers.



Une nouvelle période voit le jour : celle où la démocratie participative prend le pas sur la démocratie représentative.

Au travers des conseils de quartier, mais aussi des initiatives d'habitants ou d'associations, la politique devient plus participative, comme le montre le travail du collectif "Redessinsons Broussais" (page 8) ou le projet social de pension de famille présenté au cours de deux réunions publiques (page 7).

Participer aux conseils de quartier, c'est se confronter aux réalités de la gestion de la cité, que l'on soit râleur professionnel ou débordant de propositions. C'est aussi mettre l'élue à la place qui lui revient : garant de l'intérêt général en mettant en œuvre les propositions élaborées par les citoyens. L'élue devient alors serviteur-e de la cause publique.

Comme le dit une habitante du quartier Hallé, "nous pensons, sans optimisme béat, qu'il faut jouer le jeu des conseils de quartier".

L'apprentissage de la démocratie participative est un long chemin et nous pensons que chacun, dans cet arrondissement, doit pouvoir s'exprimer et se faire entendre – sans hurler, ni murmurer. Simplement faire entendre sa voix.  
➤ SUITE PAGE 3

# Méliès Le voyage dans la Lune

● Il y a cent ans, Georges Méliès créait "Le voyage dans la Lune", l'un des premiers films fantaisistes. Ce chef-d'œuvre a fait le tour du monde.

Son créateur, bien que nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1931, a pourtant fini sa vie presque inconnu, ruiné, en vendant des bonbons pour les enfants dans la gare Montparnasse.

Grâce à la petite-fille de Georges Méliès, Madeleine Malthête-Méliès, et ses mémoires "Méliès l'enchanteur", nous connaissons la carrière de l'un des pionniers de la cinématographie. Troisième fils d'une famille bourgeoise de Paris - son père était un industriel de la chaussure - le jeune Georges fut l'élève du peintre Gustave Moreau avant d'aller à Londres pour commercialiser les produits de son père. Lors de son séjour en Angleterre, Méliès fut attiré par la magie, sous l'influence des prestidigitateurs Devan et Maskelyne. C'est ainsi que le futur illusionniste du cinéma se prit d'intérêt pour le spectacle.

En 1891, à l'âge de 29 ans, Georges Méliès fonde l'Académie de prestidigitant dans le Théâtre Robert-Houdin à Paris, et devient rapidement le directeur-créateur-décorateur du théâtre. Il y monte l'un de ses meilleurs spectacles, "Les farces de la Lune ou les mésaventures de Nostradamus", un véritable classique de l'illusion. La Lune sera l'un des principaux thèmes de ses tableaux et de ses films, comme "Les Météores" ou "La Lune habitée".

À cette époque, vers la fin du XIXe siècle, la photographie animée était en train de se développer en Amérique, en Angleterre, ainsi qu'en France avec les frères Lumière. Méliès avait découvert les mystères des images ani-

mées et surtout le kinétoscope d'Edison. Après la première projection mondiale de "La sortie des usines Lumière" en mars 1885, Méliès sent que la situation du spectacle évolue. Il dépose un brevet pour son "kinétographe" et tourne son premier film, "Partie de cartes", en juin 1886, dans un jardin de Montreuil, près de Paris.

C'est chez lui, à Montreuil, que Georges Méliès construit une grande halle vitrée où il commence à exploiter le cinéma-spectacle et les films à trucs, ou "vues fantastiques", dans le premier studio de cinéma de l'histoire. C'est là que fut créé "Le voyage dans la Lune", l'une de ses plus étonnantes réalisations.

## L'alchimiste de la lumière

Avec trente tableaux, trois mois de tournage, un quart d'heure de projection, ce film bat tous les records de l'époque. Certains images, comme l'amerrissage ou le retour sur Terre, sont prophétiques des événements réels de 1969 ! Le coût fut d'environ 10 000 francs, somme qui s'explique par la construction des décors, les costumes en carton et la grande toile réalisée pour les Sélénites (habitants de la Lune). Le film fut terminé en juillet 1902.

Des années plus tard, Méliès expliqua comment il avait trouvé l'idée du "Voyage dans la Lune" : "L'idée me vint d'un livre de Jules Verne intitulé "De la Terre à la Lune et autour de la Lune". Dans cet ouvrage, les humains ne purent atterrir sur la Lune, ayant, en effet, raté leur voyage..."

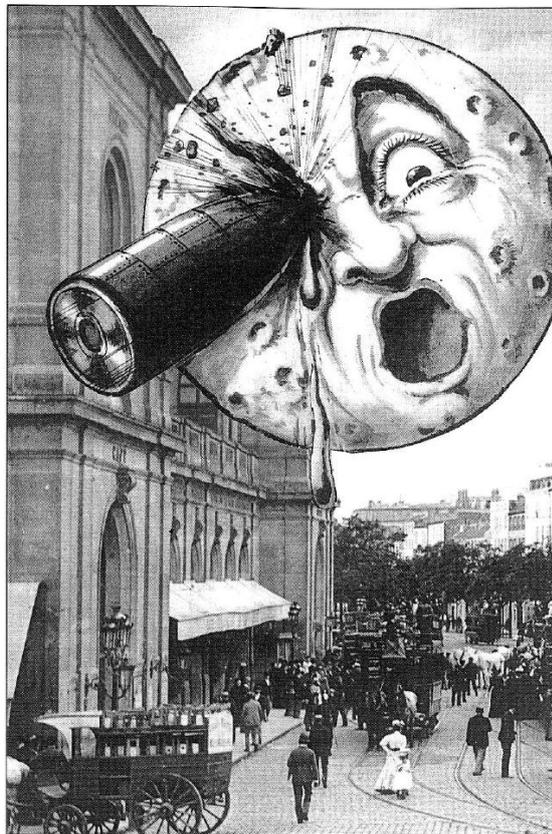
Appuyé par une affiche dessinée par Méliès lui-même - représentant la Lune qui reçoit la fusée en plein dans l'œil - le film a connu un grand succès en Europe et outre-Atlantique. Son succès américain est dû à une exploitation sauvage et illégale du film, malgré la présence sur place du frère de Georges, Gaston Méliès, représentant chez "Star-films" aux États-Unis. Plus tard, Méliès a raconté comment "trois grosses maisons américaines les copient et c'est par milliers que ces contrefaçons furent expédiées frauduleusement dans tous les pays de l'univers... parce que le copyright pour les films n'existait pas encore. J'étais impuissant à empêcher ce trafic malhonnête".

"Star-films" fit faillite en 1913 et Méliès créa le Théâtre des Variétés artistiques à Montreuil, qu'il anima avec sa famille pendant la guerre et jusqu'en 1923.

Georges Méliès mourut le 21 janvier 1938 dans le 14e, à l'hôpital Léopold Bellan. L'homme charnière entre le théâtre et le cinéma, novateur infatigable restera pourtant l'inventeur du cinéma de divertissement.

À son propos, Guillaume Apollinaire déclara, "Monsieur Méliès et moi faisons à peu près le même métier : nous enchantons la matière vulgaire". Et sa fille nous dit, "Georges Méliès fut tout au long de sa vie un amateur, au plus noble sens du terme, même lorsqu'il gagna des millions".

J.-K. A.  
"Méliès l'enchanteur" par Madeleine Malthête-Méliès aux éditions Ramsay, Paris 1985 (ou 1995 ?)



L'affiche de Georges Méliès pour son film "Le Voyage dans la lune", avec la façade de l'ancienne gare de Montparnasse, où il a passé les dernières de sa vie. (PHOTOMONTAGE D.R.)

## Musée du Montparnasse La Ruche fête ses cent ans

● Une exposition retrace la vie de cette cité d'artistes de renom.

Depuis le 12 décembre, le musée du Montparnasse présente sa nouvelle exposition : "La Ruche, une cité d'artistes, 1902-2002". La Ruche est un exceptionnel ensemble d'ateliers créé en 1902 par le sculpteur Alfred Boucher, artiste idéaliste et généreux.

Lors de l'inauguration officielle, présidée par le ministre de l'Instruction publique de l'époque, elle fut pompeusement baptisée Villa Médicis. Mais Alfred Boucher préféra l'appeler "La Ruche".

L'exposition actuelle sur La Ruche présente l'histoire de cet endroit célèbre, ainsi que les œuvres de plusieurs générations de créateurs qui ont habité le lieu et ses annexes. Parmi eux, quelques grands noms comme Chagall, Léger, Modigliani, Soutine, Kisling, Chapiro et bien d'autres de la période d'avant-guerre, mais aussi de la génération d'après-guerre, héritière de l'École de Paris.

L'architecture de La Ruche est présentée dans de nombreux documents retraçant l'histoire de l'ancien Pavillon des vins de Bordeaux de l'Exposition universelle de 1900, transplanté dans la plaine de Vaigrard par Alfred Boucher, pour devenir le célèbre phalanstère d'artistes que fut La Ruche. Au début, Boucher louait les ateliers aux artistes pauvres pour un prix modique. Aujourd'hui, La Ruche est gérée par la Fondation Seydoux.

D'autres documents expliquent comment La Ruche fut sauvée de la démolition en 1970, soutenue par un comité de sauvegarde présidé par Marc Chagall. Une reconstitution en trois dimensions de l'atelier de Jacques Chapiro dans l'une des annexes permettra de se replonger dans l'atmosphère rudimentaire et héroïque de La Ruche des années 50.

Formée aujourd'hui d'une soixantaine d'alcôves, La Ruche en comptait plus de cent lors de sa création. Située dans le passage Dantzig, en périphérie de Montparnasse, elle conserve encore toutes les marques de



Alfred Boucher dans son atelier de la Ruche. (PHOTO: D.R.)

son passé glorieux, et son présent est tout aussi intensément dédié à la création. Près de 400 artistes, célèbres ou moins connus, font partie de la légende de l'une des cités d'artistes les plus exceptionnelles au monde, tellement exceptionnelle qu'il en existe une réplique au Japon, au cœur de la Fondation Yoshii, située au pied du Mont Fuji.

Pour cet anniversaire, "La Page" était invitée à la table d'une des familles d'artistes étrangers qui habitent La Ruche, afin d'apprécier l'atmosphère qui règne encore dans cette oasis de verdure.

Un jour, Marc Chagall, dans son atelier de la Rotonde, évoquait l'ambiance de La Ruche dans les années 20 en ces termes : "Deux, trois heures du matin. Le ciel est bleu. L'aube

se lève. Là-bas, plus loin, on égorgait le bétail, les vaches mugissaient et je les peignais... J'entends encore les cris dans la nuit quand on leur coupait la tête et l'image de la Russie me venait en mémoire, celle de la boucherie de mon grand-père."

Aujourd'hui, c'est plutôt le murmure du trafic sur les grands boulevards que l'on entend, loin de cet endroit au calme, où vivent les dizaines de familles d'artistes de La Ruche.

JOHN KIRBY ABRAHAM

\*Exposition "La Ruche, une cité d'artistes, 1902-2002" jusqu'au 14 mai 2003 au Musée du Montparnasse : 21, avenue du Maine (chemin du Montparnasse), tél.: 01.42.22.91.96.

## Les drogués de la droguerie

● La dernière droguerie de la rue Daguerre vient de fermer, après un siècle d'existence.

Dans les années 1800, la rue Daguerre était une pépinière, en un mot la campagne. Une campagne qui comprenait un petit cimetière, le cimetière Montparnasse. Cent ans plus tard, M. Schwartz habite dans un petit pavillon de la rue Gassendi. Bientôt, il le quitte et fait construire rue Daguerre un grand immeuble. En bas, ouvre un marchand de couleurs. On disait comme ça, à l'époque. D'ailleurs, la vitrine n'a pas changé. En ce moment, elle est jaune. Tout ça, c'est Gaston qui me le dit mais nous ne sommes plus en 1900. Aujourd'hui, Gaston en est le propriétaire mais, en 1963, c'est son père qui tient boutique. Gaston, lui, à 20 ans, rentre du service militaire et seconde le père. Puis, parlons d'amour, Gaston rencontre Charlotte (et non Charlotte). Non, ce n'était pas une cliente. Mariage. 1974, le couple prend la succession. La saga, un peu courte, s'arrête là. Une fille est née mais n'aura pas la vocation parentale. Voilà donc une trentaine d'années que notre couple accueille sa fidèle clientèle. Toujours avec le sourire. Une clientèle d'habités. On appelle Gaston par son prénom.

"Gaston, auriez-vous par hasard... ?" Gaston a toujours tout ce qu'on lui demande, ou presque. On dira que c'est bien fourni (on ne doit pas dire achalandé).

Jadis, cet univers était pour le pratic bricoleur : vis, pointes, alcool à brûler, pétrole

pour lampes, white-spirit, lampe Pigeon. L'enseigne des marchands de couleur avait pour emblème "automobile" car, à l'époque, les stations service n'existaient pas encore. Maintenant, on ne vend plus au détail, une nouvelle loi préconise de présenter la marchandise en bouteille et ce qui relève de la bricole, sous carte plastifiée. Evolution... Si les clients sont les payeurs, Gaston est le conseiller pour tout ce qui est du domaine de l'entretien, à la demande : savonneuse, eau de Cologne, dentifrice, tout pour l'hygiène. D'ailleurs, lorsqu'on pénètre dans la boutique, ça sent le propre.

C'est vrai qu'il est sympa, notre couple. Lui, toujours affable dans sa blouse, uniforme de rigueur pour un droguiste. Elle, Charlotte, dans ses blouses affriolantes. Ils aiment leur métier depuis longtemps et pour longtemps encore. A ce jour, la soixantaine. Pour l'instant, ça marche malgré la concurrence des grandes surfaces. Il y a une cinquantaine d'années, ils étaient cinq droguistes dans le coin. Nos drogués de la droguerie sont les uniques survivants de cette époque. C'est M. Schwartz qui serait content. Nostalgie ? Nostalgie quand même, se dit Gaston lorsqu'il promène son chien à la tombée de la nuit et que sa clientèle le salue.

ROGER-JACQUES-G. PARENT

# Les conseils de quartier cherchent leurs voix

● Ils ont été mis en place en mars 2002 dans le 14e. Témoignages.

Les conseils de quartier ont été institués pour toutes les villes de plus de 20 000 habitants par la loi du 5 juin 2001 relative à la démocratie de proximité. A titre expérimental, certaines communes les avaient déjà instaurés, comme Vénissieux (banlieue lyonnaise) dès 1990 ou le 20e arrondissement de Paris, en 1995. Chaque commune élabore sa charte de fonctionnement.

Le 14e a mis en place six conseils de quartier : Raspail/Montparnasse, Pernety, Didot/Porte-de-Vanves, Jean-Moulin/Porte-d'Orléans, Montsouris, Mouton-Duvernet. Ils se réunissent au moins trois fois par an et sont ouverts à

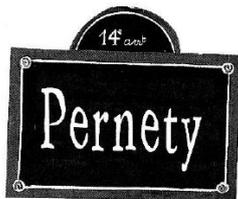
tous ceux qui habitent, travaillent ou exercent une activité associative dans l'arrondissement, y compris les personnes étrangères\*. Chacun est composé de trente membres répartis en quatre collèges : un collège "habitants" de seize membres, cinq représentants des associations inscrites au Cica\*\*, cinq personnes issues du secteur socio-économique et un collège "élus" de quatre conseillers. Chaque conseil élit un bureau de cinq personnes dont le président est obligatoirement issu du collège des habitants. Entre les six collèges d'habitants, ce sont 180 personnes qui ont été tirées au sort parmi les 1300 ayant fait acte de candidature. Commission consultative du Conseil d'arrondissement, le

conseil de quartier peut formuler des "vœux" au maire, à raison d'un par trimestre. Les réunions sont publiques et chacune fait l'objet d'un compte rendu. Celui-ci est disponible à la mairie auprès de Marie Etchebeguy, qui, sur un poste d'"emploi-jeune" est chargée de la coordination administrative des conseils de quartier : 01.53.90.66.10.

\*Voir à ce sujet l'article sur la votation citoyenne (p.6).

\*\*Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement, c'est un conseil d'arrondissement ouvert aux associations.

## Une réunion parmi d'autres



Le ton des échanges était alors cordial. Mais l'ambiance s'est dégradée avec les interventions de riverains de la rue Hippolyte-Maindron venus en masse pour protester contre la prochaine suppression de places de stationnement dans leur secteur. Cette mobilisation avait été encouragée par des papillons non signés, imprimés à l'encre rouge, et glissés sous les essuie-glaces de nombreuses voitures de la rue et des rues avoisinantes. Angélie Barral, membre de la commission transport du conseil de quartier, a pris fait et cause pour les protestataires qui demandent que ce réaménagement soit repoussé afin que chacun puisse prendre ses dispositions pour trouver un endroit où garer sa voiture. Geneviève Bellenger, adjointe au maire en charge de la voirie et des transports, a pris le micro pour expliquer que ce réaménagement vise à respecter les normes incendie : pour mettre en application un arrêté de 1986, la brigade des pompiers exige une largeur de rue de quatre mètres dans chaque voie comportant de hauts immeubles. Cela permet le passage des gros camions avec grande échelle. La suppression des places de stationnement est donc le résultat d'une mesure préfectorale. Mme Bellenger souligne que la mairie est consciente des problèmes que cela pose aux propriétaires de voitures et qu'elle a pris des contacts avec des bailleurs sociaux pour

qu'ils mettent à la disposition des habitants des places de parkings. Reste à sécuriser celles-ci. Un dialogue de sourds s'engage et l'agressivité monte. On reproche à la mairie de ne pas avoir négocié, de créer un clivage entre les riches qui peuvent se payer un parking et les pauvres qui sont obligés de laisser leur véhicule sur la voie publique (formules maladroites qui irritent ceux qui dans l'assistance n'ont pas de voitures, à l'image de la moitié des Parisiens). Les protestataires soulignent encore que la suppression des places de stationnement augmente la pollution car les conducteurs doivent chercher plus longtemps une place où se garer, finissent par se garer dans des endroits interdits et sont obligés de reprendre leur véhicule le lendemain... Bref, la politique de limitation de la circulation est rendue responsable de la suppression des places de stationnement. Mme Bellenger leur rappelle vainement que celle-ci ne relève pas de la compétence de la mairie mais de la préfecture... La maladresse de la mairie vient de la diffusion tardive et limitée de l'information qui a pris de court les propriétaires de voitures. Quand le calme fut un peu revenu, à la fin de la réunion, un membre de chacune des autres commissions (sauf jeunesse) présenta très rapidement les résultats de son travail.

LAURENCE CROG

## Donnez-nous des moyens



Bon an, mal an, le conseil s'est mis en place. Si le public participe régulièrement et en nombre aux réunions qui lui sont ouvertes, il règne en revanche un certain absentéisme de la part des membres du collège des habitants et de celui des acteurs institutionnels. On peut également déplorer l'absence de jeunes et de représentants de classes populaires.

Machine lourde, le conseil achoppe - et ce n'est pas une tare ! - sur l'expérimentation de ses membres à structurer son organisation. Divers groupes de travail ont cependant pu voir le jour autour de la mise en place du tramway sur le boulevard Brune, de l'aménagement de l'hôpital Broussais ou encore de la construction d'un centre d'animation à l'angle des rues Verceingtorix et Maurice-Rouvier. Les questions du Grand projet de renouvellement urbain et du Plan local d'urbanisme ont également été évoquées. Le conseil a pour le moment échappé à l'influence des lobbies pour se concentrer sur des questions d'intérêt collectif. Mais le manque de moyens alloués est actuellement le véritable frein au développement du conseil, en particulier l'absence de locaux (il se réunit dans le préau de l'école Maurice-Rouvier, aimablement mis à disposition par son directeur, mais excécuté par rapport au quartier et limité quant à son utilisation). Sans parler du site Internet en attente, la communication du conseil vers les habitants se heurte à l'absence de panneaux d'affichage. La communication en retour (des habitants vers le conseil) souffre d'un même manque en "boîtes aux lettres de quartier" dans lesquelles questions et propositions pourraient être déposées. Une solution que l'on a retenue depuis longtemps en banlieue ou en province. Encourageant tout d'abord le bénévolat des habitants, la municipalité a tenté de pallier cette carence de moyens par l'allocation d'un budget (3 000 euros par an) que les conseils de quartier doivent gérer. Une partie de la somme allouée sert à payer les services d'une société de distribution de tracts dans les boîtes aux lettres. Plutôt que de sous-traiter, pourquoi ne pas préférer l'embauche d'employés municipaux qui assureraient ce travail, mais également la diffusion de l'information municipale ? La solution retenue pour la gestion de ce budget - qui n'a rien à voir avec un "budget participatif" - devient une charge supplémentaire pour le conseil qui a d'ailleurs dernièrement formulé un vœu sur le manque général de moyens.

Espérons que la municipalité saura répondre à ce vœu et faire preuve d'une véritable volonté politique pour faire vivre cette démocratie locale, en engageant les ressources nécessaires.

BRUNO MARTIN

### MAISON DE QUARTIER

Un petit groupe de travail issu du conseil de quartier Pernety s'est réuni trois fois depuis le mois d'octobre pour plancher sur le sujet "Maison de Quartier".

Après avoir établi que les habitants devaient évidemment avoir accès à ce genre de lieu, le groupe a pensé qu'il était plus simple, dans un premier temps, de recenser les besoins des associations.

C'est pourquoi un questionnaire sera envoyé à une vingtaine d'associations plus spécifiquement domiciliées dans le quartier Pernety.

Il porte sur leurs besoins en locaux (surface, affectation), en matériel et en équipement de travail. Quand un profil de la maison de quartier aura été dégagé, il faudra ensuite s'intéresser à son mode de gestion. Le groupe mène en parallèle un recensement des locaux vides du quartier.

Ceux qui veulent rejoindre ce groupe peuvent contacter Claudie Houdré 01.45.45.48.40 ou claudie.houdre@free.fr

## Chez nos voisins du 13e arrondissement



Les conseils de quartier ont, selon les arrondissements de Paris, été mis en place avec des modalités de fonctionnement différentes. Ainsi, chez nos voisins du 13e, la séance plénière du conseil de quartier réunit l'ensemble des habitants de la zone qui disposent chacun du droit de vote. Un avis ou un vœu du conseil sera soumis à l'ensemble des présents. Il n'y a donc pas, comme dans certains conseils du 14e, les membres du conseil de quartier qui disposent du droit de vote... et les autres.

Un bureau d'animation composé par tiers de représentants de la municipalité (dont un élu correspondant), de représentants d'associations - collèges désignés par la mairie - et d'habitants tirés au sort (à la fois sur les listes électorales et parmi les habitants volontaires) est chargé, entre deux réunions du conseil, de préparer et d'animer les séances. Outre l'élu correspondant, ce sont dans la plupart des cas, les représentants des deux derniers collèges qui sont réellement investis dans ce bureau.

Le bureau d'animation peut créer des commissions ouvertes à tous les habitants pour approfondir un thème particulier. Dans la pratique, la plupart des huit conseils de quartier du 13e ont mis en place une feuille d'information. Les conseils ont, en général, créé des commissions sur les questions de cadre de vie, de déplacements, d'animation du quartier.

Avec plus de disponibilité que dans le 14e, un adjoint au maire coordonne le travail des conseils et les aide dans leur fonctionnement.

BRUNO NEGROINI

## Un lieu d'information plus que de consultation



Une habitante, qui a fidèlement assisté aux réunions de son conseil de quartier, livre ses impressions... décevantes.

"Habitée à m'investir dans la vie de mon quartier, j'avais souhaité m'impliquer dans ces conseils de quartier. Quelle ne fut pas ma déception en me rendant à la mairie, début mars, d'apprendre que les candidatures étaient closes : on me répondit que chaque habitant avait reçu une information dans sa boîte aux lettres. En fait, la distribution de ces appels à candidature avait été sous-traitée et aucun résident du secteur Hallé n'avait été informé. Ce qui explique qu'il n'y ait aucun élu de ce secteur dans le collège des habitants. Sans me décourager, j'ai assisté à toutes les réunions car je pense, sans optimisme béat, qu'il faut jouer le jeu.

Consacrée à l'élection du bureau, la première réunion fut proprement fastidieuse. La seconde ne comportait aucun ordre du jour et

chacun y allait de son couplet, qui sur les crotes de chien, qui sur les problèmes de vestiaire à la piscine. Depuis, c'est le contraire : les ordres du jour sont très stricts et il n'est pas question d'aborder un autre sujet. Comme la réunion doit se terminer à 22 heures précises, il ne reste jamais de temps pour les questions diverses. Pourtant, les réunions sont fréquentées assidûment : une centaine de participants en moyenne. Chacun vient quand un sujet le concerne. Malgré cela, ces conseils sont confrontés à des problèmes de modalités de vote. Ainsi, lors de la présentation des trois scénarios de circulation des bus sur l'avenue du Général-Leclerc, l'assistance a demandé à voter sur la possibilité d'une quatrième proposition, vote largement majoritaire ! A contrario, la fois suivante, le bureau du conseil a refusé un vote sur la proposition d'un collectif de riverains de la rue Hallé réclamant, dossier à l'appui, la modification du sens des rues de ce secteur, victime de nuisances sonores importantes depuis l'aménagement du quartier vert. Espérons cependant que la mairie prendra en compte certaines propositions sur ces sujets-là.

Il est trop tôt pour tirer un bilan mais je crains que ces conseils soient plus des lieux d'information que de consultation. Ce qui est déjà un progrès : avant, n'existait aucun moyen de s'informer sur les projets de la mairie."

TÉMOIGNAGE RECUEILLI PAR F. H.

## ● L'Equip'Page

... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 7,62 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP523, 75666 Paris cedex 14.

# Francis Harburger L'épiderme du réel

● Une excellente monographie retrace le parcours de Francis Harburger (1905-1998), peintre naturaliste et humaniste, passionné du 14e.

À deux pas de la mairie, rue Durouchoux, dans le charmant préau de l'ancienne école communale bruit une fontaine, évoquant la sérénité d'un cloître. Ses murs peints représentent les fables de La Fontaine. A l'intérieur de l'établissement, la bibliothèque, elle, s'orne d'une fresque de dix mètres de long dont chaque panneau illustre les vieilles chansons de France, un travail collectif réalisé en 1933 (1). Trois d'entre eux sont l'œuvre du peintre Francis Harburger : "Au clair de la lune", "Nous n'irons plus au bois" et "Cadet Rousselle".

Vient de paraître un ouvrage abondamment illustré (2) qui retrace la vie et l'œuvre de cet artiste engagé sur la toile comme dans la vie, en perpétuelle recherche pour prendre conscience des bases de son art. Passionné du 14e puisque Harburger demeura plus de quarante ans dans un atelier du 83, rue de la Tombe-Issoire.

Né en 1905 à Oran, d'un père avocat et d'une mère peintre, Francis Harburger suit l'école des Beaux-Arts de sa ville natale puis de Paris (1923). Après un séjour à la Casa Velásquez de Madrid dont il est l'un des premiers pensionnaires (1928), il s'installe dans un atelier rue Campagne-Première, au cœur de Montparnasse, et rencontre des artistes de renom. En octobre 1940, après onze mois de mobilisation, craignant les exactions contre les Juifs, il regagne l'Algérie avec sa femme et ses deux enfants. Durant son absence, il sera spolié de tous ses biens. Cinq années d'exil dont il rapporte quelque 400 tableaux, paysages et scènes de genre.

## "Toutes les lames sont salées"

De retour en France, après la guerre, il est obligé de s'installer en banlieue parisienne dans des conditions difficiles. C'est pourtant durant cette période qu'il trouve une voie toute personnelle en peignant "des choses de tous les jours, des cafetières, des couteaux, des louches, du fromage, du pain dans sa croûte de lumière." Alternent ce qu'il nomme



Harburger aimait à peindre sur le motif. Ici, en pleine place Denfert-Rochereau. PHOTO : D.R.

ses "natures mortes de la réalité", un langage naturaliste qu'il met au service de l'homme, et ses compositions civiques par lesquelles il défend les grands principes humanistes. En 1950, il expose au Salon des Surindépendants son triptyque "Faites l'Europe". En 1952, sa toile contre le préjugé raciste "Toutes les lames sont salées" dérange au Salon des Indépendants et se trouve décrochée le jour de l'inauguration. Les protestations en sa faveur seront si nombreuses qu'Harburger verra son tableau reprendre rapidement place aux cimaises. "Jamais il ne réalise ces tableaux engagés par opportunisme, souligne sa fille Sylvie Harburger. Il est pour lui dans l'essence même de l'art de défendre l'homme. Il regrettera que pas un musée, pas un mouvement de défense des droits de l'homme ne

souhaite acquérir l'un d'entre eux".

En 1952, il commence ses recherches néo-cubistes et découvre un nouveau langage pictural, qu'il nommera "hiéroglyphes" : des natures mortes comportant une sorte d'hiéroglyphe en surimpression, le contour de l'objet simplifié à l'extrême et presque réduit à l'expression graphique d'une fonction. "Le langage naturaliste traditionnel donne l'apparence de l'objet, le langage hiéroglyphe se propose d'en donner l'essence", explique-t-il dans "Le langage de la peinture" (1963).

L'année 1956 constitue un tournant dans sa vie, avec son installation dans l'atelier de la rue de la Tombe-Issoire : "Ce fut un cadre propice à notre vie familiale et à mon activité artistique", dira-t-il de ce lieu qu'il n'allait plus quitter jusqu'à sa mort, le 27 décembre

Yaïch, se souvient : "En passant par l'allée fleurie et odorante pour rejoindre l'atelier, nous étions déjà dans un autre monde. Monsieur Harburger nous faisait part de ses recherches. Le plus jeune de l'atelier, j'étais, je crois, le plus intéressé et le plus attentif à ses démarches. Quels instants privilégiés !"

## Visage de Paris

A partir de 1963, Harburger investit un univers qui, plus que tout, lui tient à cœur, Paris. Peindre le vieux Paris qui disparaît : un coin de rue, le pan lépreux d'un mur, de pauvres façades menacées de démolition. Il travaille toujours sur le motif : "J'ai vu mon père installer son chevalet en plein embouteillage, place d'Alésia !", se rappelle Sylvie. Une quarantaine de paysages sont ainsi présentés

pour la première fois en 1970 à la galerie d'art d'Orly sous le titre "Visage de Paris" et remportent d'emblée un grand succès. L'artiste se met en quête de "l'épiderme de la ville". Avec "L'art et l'argent" (1962) et "Défense écologique" (1977), il s'en prend à la spéculation et aux promoteurs qui défigurent Paris, et particulièrement son quartier (voir "La Page" n°10). A deux reprises, en 1983 et 1989, il figurera d'ailleurs sur la liste des Verts pour Paris (14e) aux élections municipales.

Francis Harburger a su tracer sa propre voie. Il est en exploration perpétuelle puisqu'il invente encore, entre 1977 et 1997, les "abstractions concrètes". Une nouvelle formulation de son naturalisme : "Ces hiéroglyphes dans lesquels il introduit des éléments non plus peints, mais directement collés sur la toile" et qui prendront le titre de "Serpillière accrochée", "Les Nœuds du bois", "Papiers froissés"...

Sylvie Harburger analyse le parcours de l'artiste : "Il a recherché inlassablement l'essence de son art et a su conceptualiser son œuvre. L'on peut en trouver le fil conducteur jusqu'à la fin alors même que les gens ont parfois du mal à comprendre cette diversité". C'est pourquoi, en hommage à son père et à sa mère Jeanine, décédée en septembre dernier, Sylvie a organisé mi-novembre une exposition-vente des "hiéroglyphes" et des "abstractions concrètes", dans l'atelier de la Tombe-Issoire. Une rétrospective de ses paysages devrait avoir lieu prochainement.

FRANÇOIS HEINTZ

(1) L'école est devenue aujourd'hui le lycée professionnel Eric Satie. Les peintures murales ont été restaurées en 1994 (voir "La Page" n°22).

(2) "Harburger" par Caroline Larroche. Editions Altamira (diffusion Nemo), 128 pages, 165 illustrations, 20 €. Commandez-le chez votre libraire ou sur le net amazon.fr!

## UNE SCULPTURE GÉANTE



Mi-novembre, Corinne Béoust a exposé une sculpture géante, place Michel-Audiard, lors des portes ouvertes d'ateliers d'artistes. Ce qui a freiné les ardeurs des automobilistes sur cette place désormais très fréquentée, en plein quartier vert !

## Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 7,62 € ; soutien : à partir de 15,24 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Équip'Page : BP523, 75666 Paris cedex 14.

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....

## Mois de la photo Les héritiers de Daguerre exposent dans le 14e.

● Dans plusieurs galeries, boutiques, ou à la mairie, il y en a eu pour tous les goûts.

La photographie est à l'honneur à la mairie annexe rue Durouchoux. Le préposé à l'accueil nous reçoit en ces termes : "L'exposition se compose de cinq parties. Prenez le programme, le catalogue. Au premier étage, c'est plus professionnel."

Au premier étage exposent le "Photo club du Val de Bièvre" qui a ses locaux rue Gassendi, le "Salon national Daguerre" et trente-quatre photographes du 14e arrondissement. Sans panneaux d'information, nous avons du mal à nous y repérer. Les membres du Photo club présentent des séries de quatre photos. Des sujets très divers ont été abordés : paysages, nu-e-s, voitures originales, fleurs, être à deux. Toutes les photos sont encadrées de bois clair. Sont alignées les séries de quatre photos des participant-e-s du deuxième concours "Salon national Daguerre" - organisé par ce même photo club - dont le sujet était également libre. Les photos couvrent des innovations : images floues, manipulation informatique, arrière-fond dessiné, natures mortes arrangées à l'extrême. Parmi les vingt-deux participant-e-s, on compte trois femmes. Le jury était composé de trois hommes qui n'ont même pas eu de coup de cœur pour les séries féminines. Le "coup de

cœur" valorise une œuvre sans qu'elle ait obtenu de prix. Les membres du jury exposent également : leurs séries dépassent les quatre photos. Quant aux trente-quatre photographes du 14e : leur individualité s'exprime par la présentation des œuvres. L'encadrement diffère de l'une à l'autre, un petit mot tient compte de l'esprit des séries ou du travail photographique en général. Certain-e-s se consacrent à leur quartier, d'autres aux musiciens de jazz ou au théâtre de rue ; un des photographes met en évidence qu'il développe lui-même ses clichés. Toutes les photos sont accrochées à des cloisons blanches à l'aide d'une chaîne métallique (trop) voyante.

Au rez-de-chaussée elles sont directement collées sur les cloisons. Cette partie de l'exposition provient encore une fois du Photo club du Val de Bièvre qui, en partenariat avec la mairie, avait lancé auprès des amateurs de photo de tous âges le concours "Le 14e, mon quartier". Ce sont principalement les élèves des classes de quatrième des collèges François-Villon et Giacometti et de CE1 de l'école Maurice-d'Occagne qui ont participé à ce concours. On peut voir une vue qui rend - grâce à la perspective - la tour Montparnasse curieu-

sément belle, des photos patchwork montrant la diversité architecturale de l'arrondissement. Les élèves de CE1 de l'école Asseline ont réalisé un projet à la fois photographique et politique : ils-elles exposent quarante-trois portraits en noir et blanc des commerçant-e-s qui ont eu la possibilité d'exprimer des vœux concernant le quartier. Même si certain-e-s veulent que rien ne change, d'autres souhaitent plus d'espaces verts et de gentillesse, ainsi que l'arrêt de toute circulation rue Raymond-Losserand. Est-ce que le maire, qui a inauguré l'exposition, va prendre en considération leurs désirs ? Malgré ma légère ironie, j'ai apprécié l'initiative.

ANNA-LIN KARL



Les architectures à travers les âges de l'Observatoire aux Thermopyles, l'une des photos de la série primée au concours. (PHOTO : AGNES GOBILLOT)

## "Migraphonies"

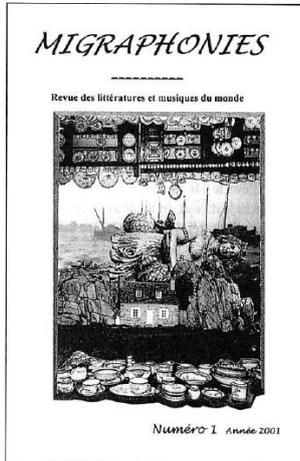
# Prendre la respiration du monde

• Une revue de littérature et de musique, à l'écoute du monde et du quartier !

La couverture du numéro 1 de "Migraphonies"(\*) nous réservait la surprise d'un collage de Aube Elleouët, la fille d'André Breton. Pour son deuxième numéro, la revue s'ouvre au monde sonore en offrant, en complément du support papier, un CD de musiques du monde. Et toujours des textes de qualité venus des horizons les plus divers !

Carrefour des voix étranges et étrangères, cette revue littéraire et musicale, ouverte à de multiples sensibilités, tient ses promesses, résumées dans l'éditorial de son directeur Patrick Navai : "En ces temps tourmentés, elle prône son insoumission à toute forme d'oppression. Elle tient à abolir les mots qui tuent et à ouvrir les prisons de la pensée dans lesquelles bien des personnes s'enferment. Fièvre de son indépendance, "Migraphonies" vous fait la promesse de ne jamais se taire."

Shi Bo, un dissident chinois réfugié à Paris, nous offre ses poèmes et calligraphies ; poèmes aussi d'une romancière d'origine libanaise, Vénus Khoury-Ghata, mais encore de Roland Husson, étonnant voyageur qui a enseigné la littérature française dans maints pays. On trouvera encore des récits, des



contes, un article de Benoîte Groult, un entretien avec l'écrivaine belge Amélie Nothomb ou avec le vice-président des "Amis de la

Commune de Paris 1871", Raoul Dubois. Bref, un éclectisme de bon augure et, une migration à travers de multiples regards sur le monde.

D'origine franco-iranienne, Patrick Navai a fondé "Migraphonies" l'année dernière, "dans un désir de communion avec les différents peuples de la planète et pour mettre en lumière la contribution des apports étrangers à ce que nous appelons "la culture française" : cette revue veut faire résonner une voix contre la xénophobie". Enfant pris dans le choc de deux civilisations, Patrick s'est posé le problème de la transmission de la langue et de la culture. Comment migrent les idées et les mots ? Dans le numéro 1, un entretien avec la linguiste Henriette Walter, auteur d'un dictionnaire des mots d'origine étrangère, apportait des éléments de réponse et le traducteur iranien Ahmad Kamyabi Mask parlait de son approche du "Petit Prince" de Saint-Exupéry.

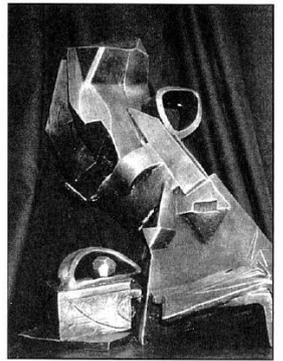
Une petite équipe de bénévoles - écrivains et musiciens - préside aux destinées de cette revue semestrielle tirée à 1 000 exemplaires,

qui publie des talents reconnus mais ose surtout des textes d'auteurs inconnus. "Migraphonies" s'ouvre à tous les genres, y compris la peinture, le cinéma, la danse, souhaitant ne pas mettre de frontière entre les arts, comme dans les cultures orientales, par exemple. "Mais comment faire vivre une revue sans l'inscrire dans la vie de son quartier ?" Un 14e que Patrick habite depuis de nombreuses années et qu'il connaît bien, lui, le fidèle lecteur de "La Page" ! Vous y trouverez des textes, entretiens ou illustrations de Shi Bo dont l'atelier se trouve dans notre quartier, de la sculpteur Barbara Debard qui habite rue Didot, du fameux accordéoniste de la rue Daguerre Patrick Quichaud ou encore de Jacques Astruc, poète et dramaturge, bibliothécaire rue Vandamme. Quel florilège !

F.H.

(\*) "Migraphonies" 49, rue Daguerre. Le numéro 2, avec son CD, est vendu 12 €. On peut le trouver à L'Arbre à Lettres : 14, rue Boulard, à la librairie Apsara : 44, rue Daguerre, à la librairie Abencerrage : 159 bis, boulevard du Montparnasse (6e) et dans les trois bibliothèques du 14e.

## "ART UTILE"



Une exposition exceptionnelle réunit au musée-atelier Adzak, depuis le 20 décembre, douze artistes, dont une artiste estonienne de Tallinn, Britt Timusk. A la fois céramiste, chanteuse et danseuse, Britt Timusk étudie la danse et la chorégraphie à Paris tout en pratiquant l'art de la céramique qu'elle appelle "Useful art" (art utile). Elle nous propose d'associer musique, danse et perception tactile des œuvres.

Musée-atelier Adzak, International Arts Space, 3, rue Jonquoy, tél. 01.45.43.06.98.

## LE PREMIER PIGEONNIER PARISIEN

Au printemps prochain, les pigeons du 14e auront leur demeure ! Notre arrondissement est le premier à accueillir, à titre expérimental, un pigeonnier qui devrait permettre de mieux réguler la population de pigeons, en toute écologie. Cet abri en bois naturel, posé sur un mât et habillé de végétaux, sera établi dans le square Vercingétorix-Brune. L'idée est de fidéliser les pigeons afin de contrôler les naissances en stérilisant une partie des œufs. L'entretien sera assuré par une société extérieure, en association avec les personnes qui les nourrissent jusque-là... en toute infraction !

## COMPLAINTE (sur un air connu)

1. Ecoutez la sombre histoire De la rue d'Alésia-Issoire Et du premier quartier vert Qui l'a mis tout à l'envers.

Dans ce petit coin tranquille Loïn des traces de la ville On a mis des p'tits pavés Comm' ceux qu'on avait enlevés.

2. Et puis cinq faux lampadaires Pas trop d'arb', juste une paire, Enfin comble de l'audace Une vraie fontain' Wallace.

Il y a des bacs mobiles Qui bloqu' les automobiles Ousqu'il y a des p'tits sapins Comme chez Amélie Poulain.

3. Quartier vert où rien ne bouge Tant y a de disques rouges, Signaux des sens interdits De ce petit paradis.

Paraît qu' des savants s'éreintent A construire' des labyrinthes Pour embêter de pav' rats, Nous, c'est l' Nobel qu'on aura.

4. Pendant c'temps-là les autos Se déversent comm' des totos Rue Nansouty, rue Gazan Pétaradant et gazant.

La moral' de cette histoire C'est qu' moins y-en a Tombe-Issoire Voitur's et charivari Plus y-en a parc Montsouris.

FRANÇOIS CARADEC - COLLECTIF MONTSOURIS

# La buvette de Paulette a fermé ses volets

Maintenant, les gens ont des boîtes aux lettres et le facteur ne s'arrête plus prendre un verre dans chaque maison... Madame Paulette évoque le bon vieux temps de son enfance en Corrèze, près de Brive-la-Gaillarde, dans une ferme où les cinq enfants ne pouvaient pas rester ; il fallait trouver du travail ailleurs. Dès son arrivée à la capitale, Paulette apprend le métier d'employée de café à Gennevilliers et à Boulogne, "mais cela me disait bien d'avoir mon affaire. Quelque chose de pas trop grand." Pari gagné, pendant presque quarante ans, elle tient sa buvette épicerie "Au Bon Accueil", 17 rue Decrès, calée entre le minuscule comptoir, le frigo ventru et la pancarte "service à l'appréciation de la clientèle". Brassens, accompagné de sa tante, aimait y boire un petit ballon de rouge, "des gens simples, comme des ouvriers, comme nous" apprécie Madame Paulette qui se souvient aussi de Bouygues, fier d'ériger son premier grand immeuble, le gris alvéolé juste à côté de la buvette. Elle voit l'incendie de l'usine de menuiserie en 1968, la démolition de la maison où elle vivait avec son mari et leurs quatre enfants en 1979, le quartier rasé pour le projet d'autoroute. Ils sont relégués rue du Moulin de la Vierge, dans un immeuble de dix-huit étages bâti près du chemin de fer à la place des baraquements du Secours populaire.

## Une bonne soupe et une adresse postale

Sur le bar en formica rouge, les verres de Paulette reflètent des milliers de visages et l'intérieur de ses tasses à café raconte autant de vies. Parmi les familiers du lieu, Félicien, Monsieur Marcel, Raymond dit Jolicœur, fiers clochards qui devaient des journées entières et parfois somnolaient au comptoir jusqu'à l'heure de la fermeture. Il n'y avait bien sûr ni table ni chaises, seulement quelques tabourets. "En hiver, j'ouvrais la cage d'escalier pour qu'ils puissent dormir au chaud. Je leur faisais une bonne soupe". Elle offrait aussi une adresse postale à ceux qui



Ce cliché de Pierrick Bourgault fut exposé au café Zango, rue Daguerre.

voulaient recevoir du courrier. Les enfants de la cité venaient y acheter des bonbons bon marché, premier prix à dix centimes de franc. Paulette au grand cœur restait attentive à la recette et aux ardoises des clients. Elle calmait les disputes entre le cartomancien amateur qui tirait le tarot au coin du bar et débattait aux visiteurs des révélations fracassantes, en échange d'un verre, et le spécialiste du retour d'affection payant, peu enclin à tolérer la concurrence d'un diseur de bonne aventure bénévole. Avant de rentrer au pays, Paulette a connu également le tournage d'une publicité de la Caisse d'épargne et la caméra de Pierre Bonte pour son émission "Les petits cafés de Paris". Un roman "Les enquêtes de la police" écrit par Mauguy, voisin du 11, rue Decrès, situe une scène dans l'ambiance mythique de la buvette. Aujourd'hui, le "Bon accueil" devient un cabinet d'architectes.

Brive-la-Gaillarde, tout le monde descend.

PIERRICK BOURGAULT

## Pierrick Bourgault expose

Dans le cadre du "mois de la photo", en novembre dernier, Pierrick Bourgault, journaliste et photographe, a exposé à la galerie Expression libre au 41, rue Hippolyte-Maindron et à la mairie annexe de la rue Durouchoux. Il s'agissait de photos inédites du Cambodge et des cafés autour du monde.

Ce cliché de Madame Paulette en son café fut présenté lors d'une exposition précédente au café Zango, rue Daguerre. Enfin, Pierrick a souvent mis son talent au service de notre journal.

## CRÉATION DE HALTES-GARDERIES

Lors de son compte-rendu de mandat, fin novembre, le maire Pierre Castagnou a annoncé l'ouverture de trois haltes-garderies en 2004-2005. Elles seront situées 148, rue d'Alésia, rue de la Gaité et Villa Moderne ; elles comprendront chacune vingt berceaux. De plus, une crèche de 60 berceaux ouvrira en 2005 à la Zac Alésia-Montsouris. Pour répondre au besoin actuel - seulement un enfant sur trois peut être accueilli par les structures existantes - le maire renvoie à la Protection maternelle infantile (PMI) qui offre d'autres modes de garde.

Impasse Ste-Léonie, tél.: 01.45.45.68.22

## L'ALGÉRIE DE PÈRE EN FILS

Exposition de Boussad Sofiane et de Boussad Smail, peinture et graphisme. Au vrai Paris, 60 rue Didot, du 17 décembre au 12 janvier 2003. Contact : 01.45.43.30.24

## CHANSONS POUR ENFANTS

Alain Schneider, habitant du quartier Didot et habitué du vrai Paris sort un CD de chansons, "Plus loin que le bout de ton nez..."



## YACINE

Le dessinateur de presse Yacine a pris plaisir à illustrer ce numéro de "La Page". Il recherche un local, même petit, pour pouvoir travailler dans le 14e. Contacter le journal qui fera suivre.

# Maison de la justice et du droit

## La Justice sans les boiseries du Palais

• Rendre la justice autrement et mieux faire connaître leurs droits aux habitants.

Les locaux de l'antenne du 6, rue Bardinet sont exigus et sans fioriture. Ils ont été aménagés fin 1999 pour y accueillir la troisième Maison de la justice et du droit (MJD) de Paris qui couvre tous les arrondissements de la rive gauche. Leur simplicité fait tomber les barrières et les appréhensions qui sont de mise lorsqu'un justiciable doit se rendre au palais de justice, que ce soit pour un renseignement ou pour un jugement le concernant.

La maison de la rue Bardinet, située en face du marché Villemain au cœur du quartier Plaisance, accueille environ 250 personnes par semaine. Elle a plusieurs fonctions. La première est de permettre à chaque citoyen de mieux connaître ses droits. Pour cela des permanences juridiques, gratuites et confidentielles sont organisées sur tous les sujets de la vie quotidienne (famille, logement, travail, consommation, aide aux victimes, droit des étrangers, accès à la nationalité française, lutte contre les discriminations...) par des professionnels du droit. Les personnes peuvent ensuite être orientées vers des spécialistes qui les accompagneront dans leurs démarches (obtenir le RMI, des papiers administratifs...). La deuxième mission de la MJD est de favoriser le règlement à l'amiable des litiges en évitant le recours au tribunal pour les petits conflits civils, principalement des

problèmes de voisinage ou entre locataires et propriétaires. Enfin, un délégué du Procureur de la République y reçoit sur convocation les auteurs de petits délits pour lesquels le Parquet a estimé qu'un rappel à la loi ou un classement sous condition de réparation du préjudice serait plus approprié qu'une condamnation. Il peut aussi organiser des médiations pénales entre les auteurs d'infractions et leurs victimes, toujours dans le souci de répondre de façon adaptée à la délinquance quotidienne. Son taux de réussite est de 80 % sur les 550 interventions traitées en 2001.

### Les moyens limités de la justice

Selon un chargé de mission du procureur, "les tribunaux ne peuvent traiter que 1500 à 2000 affaires par an et les MJD apportent des solutions alternatives aux poursuites tout en permettant au tribunal de ne pas s'arrêter au classement sans suite". Il souligne que "les mineurs ne sont pas accueillis dans les MJD car, souvent, il vaut mieux passer au tribunal de grande instance qui impressionne davantage. Et on fait bien, car la plupart ne recommence pas." Il déplore que les MJD n'aient pas, pour l'instant, la possibilité de se faire assister d'un interprète mais souligne qu'une piste est actuellement à l'étude avec une association d'interprètes par téléphone. Aux côtés des greffiers, avocats, huissiers et

médiateurs, ce sont en effet les associations qui organisent régulièrement des permanences d'information dans leurs domaines d'activités.

Depuis plus de deux ans que la MJD du 14e a ouvert ses portes, son existence est restée confidentielle. Les personnes que nous avons pu contacter se plaignent des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous ainsi que de la qualité du service offert lors de certaines permanences. Ainsi, pour des problèmes de logement, les rendez-vous sont tellement courts et les informations débitées tellement vite que les habitants venus à obtenir un renseignement, n'ont pas le temps de prendre des notes et repartent parfois avec plus de questions sans réponse qu'en arrivant. Selon une étude réalisée par Samira Chacal, stagiaire auprès de l'équipe de développement local du secteur Porte de Vanves - Plaisance - Losserand, la MJD est insuffisamment connue du public, notamment des personnes en situation précaire (démunies financièrement, étrangères, personnes âgées isolées) qui sont souvent dans l'ignorance de leurs droits. Samira Chacal relève une absence de travail en réseau des diverses structures d'accès au droit (voir encadré), ainsi qu'une méconnaissance des acteurs de terrain et une dispersion de l'offre. Elle a réalisé un "guide local d'accès au droit" afin d'apporter à chaque acteur une

réponse précise en termes d'accueil, d'information et d'orientation, et d'éviter les renvois permanents d'une institution à une autre qui créent des difficultés supplémentaires pour les personnes les plus démunies.

Ce guide est en cours d'impression, il sera diffusé dans l'arrondissement.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à appeler la MJD du 14e au 01.45.45.22.23.

JEAN-PAUL ARMANGAU

## L'offre d'accès au droit

Pour le 14e on trouve donc la Maison de la justice et du droit au 6, rue Bardinet (tél. 01.45.45.22.23) ; la mairie d'arrondissement (2, place Ferdinand Brunot ; tél. 01.53.90.67.14) ; le Centre communal d'action sociale (CCAS au 14, rue Brézin) ; la Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé (Dases au 12, rue Léonidas) ; la Caisse d'allocations familiales (Caf, au 18, rue Viala dans le 15e arrondissement) ; le Centre médico-social (CMS au 3, rue de Ridder) et le Centre social Didot-Broussais (au 96, rue Didot, tél. 01.45.41.46.68).

Si vous souhaitez recevoir gratuitement le document "Actualités réseau droit et ville en Ile-de-France", envoyez vos coordonnées postales ou électroniques à : Mission-ville.dacg@justice.gouv.fr ou appelez au 01.45.51.80.04.

Un répertoire "Justice de proximité, accès au droit et résolution amiable des conflits en Ile-de-France" est disponible sur simple demande auprès de la Mission régionale d'appui droit et ville : 129, rue de l'Université, 75007 Paris ou au 01.45.51.80.04.

Pour des conseils aux plus démunis, contactez "Droits d'urgences". C'est une association humanitaire de juristes engagés dans la lutte contre l'exclusion : 221, rue de Belleville, 75019 Paris ; tél. 01.40.03.62.82 ; site Internet : www.ddu-asso.org.

Enfin, pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à l'équipe de développement local : 2, square Auguste Renoir ; tél. 01.43.95.66.11 ; courriel : edl14@wanadoo.fr.

## Votation sur le droit de vote des étrangers

Une votation citoyenne sur le droit de vote des étrangers non communautaires s'est déroulée les 6, 7 et 8 décembre dans 70 villes de France, et singulièrement à Paris. La question posée était : "Êtes-vous pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales ?". Cette votation citoyenne est le résultat d'une forte mobilisation associative, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (LDH). La campagne était lancée par les trois collectifs "Même sol, même voix, même droit", "Un résident, une voix" et "Lettre de la citoyenneté", au travers d'un appel soutenu par 46 associations d'envergure nationale.

Cet appel "Tous résidents, tous citoyens, tous égaux" part du principe que "seule la participation pleine et entière de tous les citoyens à la vie de la cité garantit la cohésion sociale. Or de nombreux citoyens de France se trouvent mis à l'écart de cette participation électorale, alors qu'ils peuvent voter aux élections professionnelles, scolaires, associatives, syndicales...". L'appel note que "les élections municipales de 2001 ont eu lieu sans que les étrangers non communautaires aient pu s'exprimer : les inégalités demeurent

entre les résidents communautaires et extra-communautaires." L'Assemblée nationale a, le 27 novembre dernier, rejeté la proposition de loi socialiste visant à accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales.

La mairie de Paris avait apporté son soutien officiel à la campagne en encourageant les mairies d'arrondissement à soutenir l'organisation et la tenue des bureaux de vote. Ainsi, un bureau s'est tenu à l'intérieur de la mairie du 14e. Un autre bureau de vote était installé sur le parvis de la gare Montparnasse. Les autres étaient tenus sur les différents marchés de l'arrondissement.

Environ 35 000 personnes ont voté dans toute la France dont 13 589 parisiens. Dans le 14e, il y a eu 2060 votants. Avec 92,57 % le nombre de oui (1907) recoupe la moyenne nationale, alors que les non représentent 7,14 %.



F. H. Un bureau de vote rue Dauguerre

## Rue de Ridder Pétitions contre les sans-abris

• Problèmes de voisinage autour du centre d'hébergement du Samu social.

Lors d'une réunion publique qui s'est tenue à la mairie du 14e à la fin novembre, des habitants de la rue de Ridder ont eu l'occasion de s'exprimer devant Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social. Pierre Castagnou, le maire d'arrondissement, des élus, la directrice du centre d'hébergement et une représentante du Samu social ainsi que des représentants du commissariat de police étaient attentifs aux propos des habitants révoltés par un problème qui dure depuis un moment : des personnes sans domicile fixe, séjournant dans la rue, dérangent par leur présence la tranquillité des voisins résidant à côté du centre. Celui-ci abrite 80 lits infirmiers pour personnes âgées sans domicile ayant besoin de soins à la sortie de l'hôpital.

### Ras le bol

Les habitants expriment ce qui pour eux est vécu comme insupportable : "Tapage nocturne", "Trotoirs salis par des clochards en état d'ébriété", "Un espace vert envahi par des miséreux". Ils en sont à la troisième

pétition depuis la création du centre et reprochent à la mairie et au Samu social d'être mal organisés pour régler ce problème. On entend un peu de tout dans la salle : "On a honte de vivre dans cette rue !", "Nos enfants ne sont pas en sécurité !", "On en a marre d'enjamber des personnes alcoolisées par terre en rentrant chez soi !", "Mettez-les à la benne !", "Prenez-les chez vous !", "On va écrire à Sarkozy pour avoir une antenne de police dans le sud de l'arrondissement !" et bien d'autres. L'une des rares revendications sérieuses consiste à demander la réduction de la capacité d'accueil du centre à 40 lits. Le Samu social cherche actuellement de nouveaux lieux pour soulager le centre du 14e et pour remédier au manque de lits infirmiers en général. Le maire d'arrondissement promet de demander un renforcement des équipes de propreté ainsi que des patrouilles policières en attendant.

### Amalgame dangereux

Ce qui laisse perplexe dans ce débat, ce n'est pas tellement le fait que des habitants sont saturés par la vue de la misère en permanence en bas de chez eux, mais c'est l'amalgame qui est fait entre des personnes complètement exposées et fragilisées et le problème démagogique de "l'insécurité". Quel est le rapport entre une nouvelle antenne de police et des SDF complètement paumés ? Voulons-nous une société où l'on dégage avec la force publique ceux qui sont au plus bas ? Ou sont les travailleurs sociaux de rue qui proposent un réel travail d'accompagnement de ces personnes ? Une chose est sûre : c'est avant tout pour la qualité de vie des résidents du centre qu'il faut réduire la capacité d'accueil. Paris, et pas seulement le 14e arrondissement, a besoin de lieux de vie de petite taille où des exclus peuvent se reconstruire.

SABINE BRÖHL

## • Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis 1989 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à la page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP523, 75666 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@noos.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 58, c'est John Kirby Abraham, Pascal André, Jean-Paul Armangau, Yves Barraud, Jacques Blot, Pierrick Bourgaillat, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Arnaud Brugier, Jacques Bullot, François Caradec, Katherine Coët, José Couvelaere, Laurence Croq, Benoît Dupuis, Jeanne Duracher-Samah, Marie-Françoise Fourmont, Nadine Gautier, Charlotte Gould, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Anna-Lin Karl, Pierre Lada, Gisèle Laureloise, Kateil Le Guern, Evelyne Lohr, Ema Maque, Bruno Martin, Régis Marzin, Bruno Négroni, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénasse, Marie-Claire Pinsolle, Elsa Robert, Muriel Rochut, Magali Rufié, Jeanine Thibault, Monique Wach, Yacine...

## "SUICIDE-ECOUTE" RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

"Écoute-moi, s'il te plaît, j'ai besoin de parler. Accorde-moi seulement quelques instants. Accepte ce que je vis, ce que je sens, sans réticence, sans jugement. Écoute-moi, s'il te plaît, j'ai besoin de parler..."

Chaque année en France, 150 000 personnes tentent de se suicider. L'écoute est un des meilleurs moyens de lutte contre ce mal-être. L'association "Suicide-Écoute" recherche des bénévoles, âgés d'au moins 25 ans, pour assurer des permanences téléphoniques. L'écoute se fait au siège, dans le

14e arrondissement.

Les écoutants se succèdent toutes les quatre heures, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce qui nécessite un grand nombre de bénévoles. Une formation initiale et permanente est assurée avec le concours de professionnels. Si vous voulez recevoir une documentation et un dossier de candidature, laissez un message au 01.45.39.93.74 ou sur le site Internet de l'association : suicide.ecoute.free.fr. Numéro de la ligne d'écoute : 01.45.39.40.00.

# Affichage Les associations bâillonnées

● Deux adhérents de "La Page" ont été interpellés par la police, en octobre dernier, pendant un collage pour annoncer la sortie du journal.

Voilà dix-huit mois que l'actuelle majorité est installée aussi bien à la mairie du 14e qu'à l'Hôtel de Ville et les associations attendent toujours la réalisation des promesses électorales. Les 250 associations que compte notre arrondissement n'ont toujours aucun moyen de s'exprimer ! Cela relève de l'atteinte à la liberté d'expression. Comment se fait-il que la première ville de France ne soit pas capable de réaliser ce que des villes de banlieue ou de province (y compris en Corrèze) ont réussi à faire ? Ne disposant d'aucun panneau d'affichage, les associations en sont réduites à coller là où elles peuvent, c'est-à-dire sur les palissades de chantier, les magasins vides, les murs. Ce qui, en cette période de "tolérance zéro", a conduit à une interpellation policière. Et chaque fois qu'ils sont sollicités sur ce problème, les différents élus ne savent répondre que "c'est très compliqué", que "la réglementation est telle qu'il est impossible de bouger quoi que ce soit".

## Un service public délégué à une entreprise privée

A l'heure actuelle, la gestion de l'affichage associatif à Paris (à l'entrée des écoles sous des panneaux en verre) est déléguée à une entreprise privée. Sous l'ancienne majorité, il s'agissait de l'entreprise Dauphin ; il s'agit aujourd'hui de l'entreprise Publilégal. Mais le parcours du combattant reste le même. Pour obtenir un emplacement pour une semaine, du mercredi au mardi, il suffit de le réserver... Première étape : téléphoner deux mois à l'avance au numéro indiqué le premier jour ouvrable de la semaine, dès 8h30, si on arrive à franchir cette étape, car ledit numéro est souvent occupé. Deuxième étape : après réception d'un dossier, il faut le retourner accompagné de la déclaration de l'association au "Journal Officiel" ; seules les associations déclarées peuvent donc y avoir accès. Troisième étape : une semaine avant la date prévue pour l'affichage, il faut envoyer les affiches. Enfin, et à condition qu'elle ne voit rien à redire au contenu de l'affiche, Publilégal s'occupe de les faire poser dans les panneaux retenus. "La Page" s'en était déjà fait l'écho dans des numéros précédents (n°32 et 42). Mais surtout, on ne peut que constater



que ces endroits censés être dévolus aux associations et conseils de quartier (voir p. 3) sont surtout un lieu de publicité commerciale.

## Manque de volonté politique

La vraie complication ne résulterait-elle pas en réalité du manque de volonté politique ? On attendait de l'imagination, de la créativité et de l'écoute de la part des nouveaux élus et on s'aperçoit, après quelques mois, qu'ils préfèrent se couler dans un moule déjà existant. Ce qui pourrait expliquer pourquoi, lors du conseil de Paris des 17 et 18 décembre 2001 (1), une décision a autorisé le maire de Paris à signer une nouvelle concession de service public relatif à l'affichage associatif. Et

ce, alors que l'inefficacité de la gestion d'un service public par une entreprise privée est démontrée. L'amendement déposé par le groupe Verts, demandant que les "panneaux d'affichage soient libres d'accès" et que leur entretien relève des services municipaux a été refusé. Plusieurs raisons ont été données par Marie-Pierre de la Gontrie (2) à ce refus. En premier lieu, ce marché d'une durée d'un an devrait permettre de mener à terme une réflexion qui aurait été engagée avec l'ensemble des arrondissements et les associations pour développer des dispositifs différents ou complémentaires à celui existant. En second lieu, les élus d'arrondissement consultés sur cette question auraient souhaité

que cet affichage sous verre soit conservé. Début 2002, Pierre Castagnou, maire du 14e, demandait au maire de Paris "quelles [étaient] les mesures prises ou envisagées pour doter les mairies d'arrondissement de moyens d'affichages nécessaires à une information efficace et décentralisée et qui leur soient propres, pour mettre en place un dispositif d'affichages pour les associations". La réponse de Marie-Pierre de la Gontrie fut : "Je me suis engagée à ce que des panneaux d'affichage d'opinion libres d'accès soient mis en place dans le courant de l'année 2002". Nous sommes en 2003 et trois panneaux seulement ont été installés dans le 14e (voir encadré). Pour l'instant, outre les trois panneaux mentionnés plus haut, on se contentera d'une promesse de panneau d'affichage "Place du banc" et d'un autre sur le terre-plein Alésia-Didot. Les débats sont certes prometteurs, mais loin d'être suffisants vu le retard à combler.

MURIEL ROCHUT

(1) Les compte-rendus des débats sont mis en ligne sur le site Internet de la Mairie de Paris : [www.mairie-paris.fr](http://www.mairie-paris.fr)

(2) Adjointe (PS) au maire de Paris, chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations.

## Des associations proposent

La Page et Urbanisme et démocratie ont fait des suggestions simples et peu coûteuses au maire du 14e. Par exemple, utiliser les panneaux électoraux. Ainsi, le 11 décembre se sont déroulées les élections prud'homales. Après ces élections, il s'agirait de laisser disponible et de façon continue au moins un panneau devant chaque école et de l'identifier clairement "panneau associatif". La mairie embaucherait une personne chargée de nettoyer ce panneau quand il y aurait trop d'affiches. Une autre proposition est d'utiliser l'arrière des horodateurs comme espace d'affichage et, d'une manière générale, l'ensemble du mobilier urbain, comme cela existe en Belgique. Il suffirait donc d'un peu de bonne volonté de la part des élus pour que ces propositions soient prises en compte.

## La réponse de la mairie

Lors du conseil d'arrondissement du 25 novembre dernier, Jean-Paul Millet et les élus "socialistes et radical de gauche" ont interrogé Pierre Castagnou sur l'affichage associatif dans le 14e arrondissement. Le maire, interpellé aussi par les associations, a d'abord établi un état des lieux. Alors que la loi du 29 décembre 1979 fait obligation aux communes de réserver plus de 1000 m<sup>2</sup> à l'affichage libre d'opinion et associatif, Paris n'en consacre que... 650 m<sup>2</sup>, et il s'agit de panneaux sous verre. Le maire a tout de suite indiqué que le nombre de ces panneaux serait augmenté sur la durée de la mandature. Par ailleurs, il a

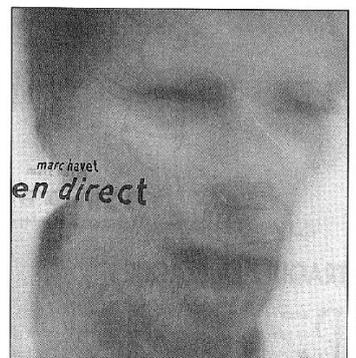
promis qu'une réflexion sur des dispositifs différents et complémentaires d'affichage serait engagée sous la houlette de Sergio Coronado, élu Verts à la démocratie locale. Ensuite, il a évoqué l'idée que les journaux lumineux pourraient être accessibles aux associations de façon ponctuelle. Enfin, il a mentionné l'existence, depuis peu, de trois panneaux d'affichage réservés aux associations et situés place de Catalogne, rue de la Gaité et boulevard Romain Rolland. En conclusion, il a souligné qu'il avait fait plusieurs interventions au conseil de Paris en faveur de l'affichage associatif.

Marc Havet

## La chanson vivante

Quand Marc Havet quitte sa table à dessin d'architecte, c'est pour se mettre au piano et composer de nouvelles chansons. Et lorsqu'il quitte son piano c'est pour retrouver celui du "Magique", la cave à chanson créée avec Martine au début des années 80 en plein cœur du quartier Plaisance. Là, pendant plusieurs mois, il fait goûter aux spectateurs la primeur de ses nouvelles chansons (déliantes, poétiques, engagées, alcoolisées, ensoleillées, de quartier, politiques...) avant de les graver dans le plastique irisé.

C'est donc en ce début décembre que le CD nouveau de Marc Havet est arrivé. Sur dix-sept titres, "en direct" nous balade depuis le zinc et ses créations bizarres jusqu'à l'ombre inquiétante de la centrale nucléaire en passant par une manif, une maternité ou un hommage à Gainsbourg... Pour découvrir ce nouvel album et revisiter le répertoire de Marc, poussez la porte du "Magique" un vendredi ou samedi soir avant 22h30, c'est là qu'il vous attend. Si vous réservez, Martine vous fera à manger avant le spectacle.



"Au Magique" : 42, rue de Gergovie, métro Plaisance, tel : 01.45.43.21.32 ou 01.45.42.26.10. Si vous ne pouvez vous rendre au "Magique", vous pouvez commander le CD en accompagnant votre courrier d'un chèque de 19,30 par disque commandé (17 + 2,30 de frais de port) à l'ordre de Martine Havet, 52, rue de la Sablière, 75014 Paris.

J.-P. A.

## Habitat alternatif Créer une pension de famille

Adidot-Plaisance, des habitants élaborent un projet social de pension de famille dans l'arrondissement : entre hébergement collectif et logement social classique.

Il s'agit d'un type d'habitat alternatif destiné à l'accueil de personnes n'ayant pas accès à un logement ni à un hébergement de façon durable. Suite à un appel à projet lancé par les ministères du Logement et des Affaires sociales en 1998, quelques structures de ce genre ont été inaugurées en France, dont plusieurs à Paris (par exemple celle de l'association "Rivages", rue Lemercier dans le 17e). Le but est de créer des lieux de vie pour les plus exclus qui ne supportent ni la solitude d'un logement autonome ni la vie en collectivité des structures traditionnelles d'hébergement dans lesquelles le suivi éducatif est vécu comme trop pesant. Le concept de ces pensions de famille n'est pas de se contenter d'abriter "des pauvres", voire de les cacher. Il s'agit plutôt de créer des lieux de vie où des personnes en difficulté peuvent se poser en vue d'acquiescer un mieux-être sans être tenues par une date butoir de fin d'hébergement ou par un contrat d'insertion.

### Un an de réflexion

Le projet social qui découle d'un an de réflexions et d'études au sein d'un groupe thématique de l'association Urbanisme et

démocratie vise à enrichir le paysage social du quartier. La localisation de la pension de famille se situerait à proximité des lieux de vie du quartier, tels que les commerces, jardins publics ou espaces d'animation. Les locataires de la pension pourraient, à titre personnel ou collectif, participer aux activités de l'environnement tels que les repas de quartier, les nombreuses fêtes de rue ou bien les activités des jardins potagers associatifs. La pension de famille pourrait également servir de lieu de rencontre avec des voisins. Elle proposerait des animations (ateliers théâtre, d'écriture, de cuisine) ou des prestations bénévoles ouvertes aux habitants (soirées à thèmes, débats).

L'envie de faire des choses concrètes a poussé des habitants à se documenter, à visiter des pensions de famille parisiennes, à mener une réflexion et enfin à rédiger le projet. Lors de deux réunions publiques, en février et en novembre 2002, le projet a été présenté par Urbanisme et démocratie (01.40.44.81.92.) en vue de recueillir un maximum d'idées et de critiques. Pour assurer l'ancrage dans le quartier, des associations déjà actives seront invitées à s'associer à la mise en place des prochaines étapes de la création de ce lieu de vie. Le calendrier prévoit : la création d'une association, l'étude

## Soutien municipal ?

Au budget 2003, nos élus prévoient entre autre la création de deux résidences universitaires (une dans la Zac Didot, une autre dans les locaux de l'ancien lycée technique, rue Camélias), d'une résidence sociale avec halte-garderie intégrée au 27, rue de la Gaité ainsi que le soutien à l'installation d'une pension de famille de l'association "Petits frères des pauvres". Bravo ! Le sud de Paris a cruellement besoin de ce genre de structure. Encore un effort Monsieur le maire ! Donnez-nous aussi une maison des associations et des maisons de quartier.

SABINE BRÖHL, MARIE-CLAIRE PINSOLE ET RÉGIS MARZIN

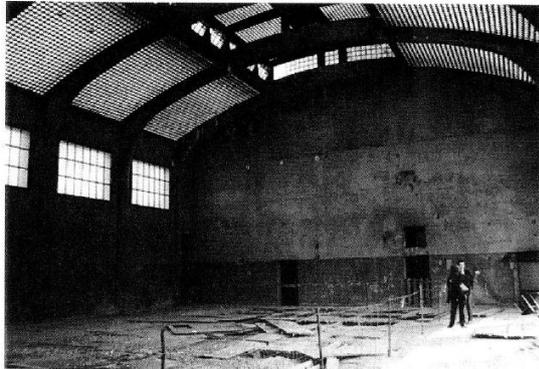
On peut lire : "Paris vite et reviens tard" de Fred Vargas, Ed. Viviane Hamy roman qui se passe autour d'une pension de famille dans le 14e.

# Hôpital Broussais Redessiner Descartes... et Didot ?

● Le collectif "Redessinons Broussais" avance des propositions d'espace artistique et culturel.

L'implantation d'un espace culturel et artistique convivial sur le site de l'hôpital Broussais est un des principaux souhaits des habitants au regard des réponses au questionnaire diffusé dans le 14<sup>e</sup> arrondissement depuis fin 2000 par le collectif d'habitants et d'associations "Redessinons Broussais" (CRB). Viennent aussi les demandes de création d'un grand espace vert, d'une offre de soins de proximité répondant aux besoins actuels en terme de santé, d'équipements associatifs et de logement. Les nombreuses séances d'Ateliers populaires d'urbanisme (Apu), initiées par des habitants et des membres associatifs soucieux d'un aménagement respectueux des besoins et souhaits collectifs, ont donné lieu à des propositions d'aménagement global. Celles-ci sont d'ailleurs réunies depuis septembre dans un "cahier des charges des habitants" (voir "La Page" n°57).

La question du réaménagement de friches urbaines en espaces culturels a d'ailleurs été évoquée lors de certains Apu, à travers de nombreux exemples : "Mains d'œuvres" à Saint-Ouen, la friche de la Belle de Mai à Marseille, "Ufa-Fabrik" à Berlin, "Le Confort Moderne" à Poitiers... Ces lieux offrent aux artistes, aux habitants et aux associations des opportunités pour travailler ensemble dans le cadre de projets multidisciplinaires et souvent innovants. Prenons comme exemple "Mains d'œuvres", qui peut accueillir en résidence dans ses locaux une revue électronique d'art contemporain, des associations citoyennes choisies sur projet ou une compagnie de danse, voire de théâtre, qui



L'ancienne chaufferie de l'hôpital serait transformée en équipement culturel.

se servir des ressources du lieu en termes de création plastique ou musicale. Mais la structure rend aussi possible un travail des artistes avec les écoles du quartier et l'organisation fréquente de concerts pointus de rock, de pop, d'électro ou de rap, qui attirent des amateurs de toute la région Ile-de-France.

Pour Broussais, les premières cogitations du collectif sont maintenant écrites dans un projet spécifique aux bâtiments René Descartes (la "chaufferie" dont on peut voir la cheminée depuis la rue Didot), Ambroise Didot (le long bâtiment en briques dans la rue du même nom) et à la dalle-parking située au-

dessus de la Petite ceinture ferroviaire, aménageable en espace vert. Ce document insiste sur la pratique de différentes disciplines artistiques et la mise en place d'actions culturelles et associatives (débat, projections, fêtes...), sur la diffusion d'œuvres créées sur place ou ailleurs, sur la convivialité et l'ouverture du lieu à tous ceux qui fréquenteront le site (étudiants, malades, chercheurs, employés, personnel de soin...), mais aussi au quartier, à la ville et aux communes voisines.

Depuis la rentrée, les choses s'accroissent ! Pierre Castagnou, Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement, s'est prononcé en faveur d'un "équipement culturel de proximité" dans le bâtiment Descartes, que la Ville de Paris devrait prochainement acheter à son actuel propriétaire, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) ; le bâtiment Didot pourrait également être intégré à cette opération. De son côté, le collectif a rencontré de nombreuses personnes, venant de diverses disciplines et porteurs de projets : salle de concert, Espace public numérique (EPN), production audiovisuelle, espace de création théâtrale. Le collec-

## Une vente par parcelle

Même si rien n'est encore signé, la vente par parcelles du site de l'hôpital a commencé. La Croix rouge française va racheter trois bâtiments - Sergent, Sicard et Lebal - afin d'y installer son siège social et de nombreuses activités de formation (environ un millier d'élèves). Deux, voire trois, autres bâtiments intéressent l'Institut national scientifique et de recherche médicale (Inserm) pour y implanter un centre de conférences et de documentation, des laboratoires de biotechnologie ainsi que son siège social. Le maintien de l'activité médicale et de certaines activités associatives, l'ouverture d'une "maison de santé" / dispensaire, la création de logements ou l'implantation d'une structure d'accueil des personnes âgées restent encore incertains.

Le cahier des charges des habitants est disponible (CD-Rom ou papier) en le demandant au collectif "Redessinons Broussais", c/o Udé! : 24, rue des Thermopyles. Voir aussi : <http://u.d.free.fr/broussais/html>. Sachez aussi que les APU continuent les samedis matins : renseignements au 06.76.28.55.84.

BRUNO MARTIN ET ARNAUD BRUGIER

Le cahier des charges des habitants est disponible (CD-Rom ou papier) en le demandant au collectif "Redessinons Broussais", c/o Udé! : 24, rue des Thermopyles. Voir aussi : <http://u.d.free.fr/broussais/html>. Sachez aussi que les APU continuent les samedis matins : renseignements au 06.76.28.55.84.

## Forum social européen De Florence à Paris

● Plusieurs militants associatifs du 14<sup>e</sup> étaient à Florence, début novembre.

Le 6 au 10 novembre, Florence est devenue une ville ouverte pour recevoir le premier Forum social européen (FSE), c'est-à-dire le Porto Alegre de l'Europe. Parmi les 60 000 participants il y avait plusieurs militants du 14<sup>e</sup> dont six membres du comité local Attac 14<sup>e</sup> et d'Urbanisme et démocratie. Même à six, il n'a pas été possible de couvrir les 18 grandes conférences, les 250 ateliers et les 140 séminaires articulés autour des trois grands thèmes : l'économie néolibérale, guerre et paix, droits, citoyenneté et démocratie. En parallèle aux débats, se déroulait un programme culturel de théâtre, cinéma et musique qui a commencé avec Dario Fo pour finir avec un festival d'Action Théâtre. Les militants, plutôt jeunes, représentaient un large éventail de mouvements, syndicats, ONG de gauche. Drapeaux rouges, rouges et noirs, ou verts flottaient dans la cour de la Forteresse qui abritait la majorité des activités.

Quelques scènes inoubliables : par exemple, lors d'une conférence sur la paix et la justice, deux personnes de la salle ont pris la parole. La première, un vétéran de la guerre au Vietnam, nous a raconté qu'en 1969, lors du grand mouvement pacifiste aux USA, lui-même, avec d'autres soldats, avait manifesté au Vietnam contre la guerre et avait créé un courant "anti-guerre" au sein de l'armée. Il nous a encouragé à contacter les soldats que nous

connaissions dans les armées européennes pour les persuader de ne pas faire la guerre contre l'Irak. Et puis il y a eu cette mère kurde qui nous a raconté comment elle avait perdu deux fils dans la guerre, a enlevé son foulard et nous l'a offert comme un symbole de son désir de paix.

Evidemment le grand événement fut l'immense manifestation contre la guerre en Irak qui a rassemblé plus de 500 000 personnes - un million peut-être - avec drapeaux, tambours, musique et qui a tranquillement traversé Florence.

L'année prochaine, Paris et St Denis seront les hôtes du Forum social européen. A nous de réfléchir comment faire pour aider à sa réussite.

KATHERINE COFF

Le Forum social européen est sur Internet : [www.fse-esf.org](http://www.fse-esf.org)

## ● L'Equip'Page

... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 7,62 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP523, 75666 Paris cedex 14.

## ● Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 207, "les journaux Plaisance".
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane.
- Rue Daguerre : n° 44, librairie Polat.
- Rue Delambre : n° 17, librairie "17 rue du livre".
- Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 60, Au vrai Paris ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maudron : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard : n° 5, librairie-presses Liard.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15<sup>e</sup> ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue Mouton-Duvernet : n° 12, librairie Archimède.
- Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Place de la Porte-de-Varves : n° 3, librairie Poisson.
- Porte d'Orléans : librairie-presses.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36.
- Boulevard Saint-Jacques : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarrette : n° 59, épicerie Lafarge.
- Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Sophie-Germain.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

## LE POSEUR DE PLAQUES



YACINE

## TRAQUEZ LA PLAQUE !

Partez en quête des mystérieuses plaques apposées sur les façades des immeubles du 14<sup>e</sup> ! Non pour les dénoncer à Claire de Clermont-Tonnerre, conseillère UMP de Paris, qui s'est émue récemment de la "prolifération" dans plusieurs arrondissements de ces fausses plaques commémoratives et en a saisi le Conseil de Paris.

Jusqu'à présent, nous étions restés silencieux devant cet humour "surréaliste", résolument absurde : "Le 17 avril 1967, ici il ne s'est rien passé". Un peu de mystère dans la grisaille du quotidien. Mais "Le Parisien" a levé un coin du voile en révélant que les

auteurs de ces canulars seraient deux plasticiens désireux de garder l'anonymat pour l'instant. La plupart de ces plaques auraient été posées en juillet 2001.

En voici un exemple dans notre arrondissement au 9, rue Boulard : "Cette plaque a été posée le 19 décembre 1953". Il en existe d'autres. Cherchez-les et envoyez-nous vos photos ! Nous les reproduirons dans notre prochain numéro. Certains publient bien les meilleures blagues, pourquoi pas les meilleures plaques !

Et dire que nous n'avons pas le droit d'afficher sur les murs parisiens ! F.H.